

## - Horaires Maternelle -

*Les enfants sont accueillis selon le calendrier scolaire du canton de Fribourg (périodes de vacances et jours fériés identiques, excepté le 1er mai).*

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h-08h20	Garderie	Garderie	Congé	Garderie	Congé
08h20-12h00	Période d'école optionnelle	Période d'école optionnelle		Période d'école optionnelle	
12h00 – 13h50	Congé	Congé		Congé	
13h50 – 17h00	Période d'école optionnelle	Période d'école optionnelle		Période d'école optionnelle	

D'après la réglementation en vigueur pour les élèves en âge préscolaire (SEJ), le repas et la sieste doivent s'effectuer à la maison ou chez une maman de jour. De plus, la fréquentation de l'école est limitée à 5 demi-journées (au choix) par semaine.

Pour assurer une cohérence pédagogique, les inscriptions se font pour 2 demi-journées minimum.

# Horaires 1H

Les enfants sont accueillis selon le calendrier scolaire du canton de Fribourg (périodes de vacances et jours fériés identiques, excepté le 1er mai).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h-08h20	AES	AES	Congé	AES	AES (si nombre d'inscriptions suffisant)
8h20 – 12h00	Présence obligatoire	Présence obligatoire		Présence obligatoire	
12h00 – 13h50	AES/Repas	AES/Repas		AES/Repas	
13h50 – 17h00	Présence obligatoire (1 période d'AES incluse)	AES		AES	

Légende : Accueil Extrascolaire (AES)

# Horaires 2H

Les enfants sont accueillis selon le calendrier scolaire du canton de Fribourg (périodes de vacances et jours fériés identiques, excepté le 1er mai).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h-08h20	AES	AES	Congé	AES	AES (si nombre d'inscriptions suffisant)
8h20 – 12h00	Présence obligatoire	Présence obligatoire		Présence obligatoire	
12h00 – 13h50	AES/Repas	AES/Repas		AES/Repas	
13h50 – 17h00	Présence obligatoire	Présence obligatoire		Présence obligatoire	

Légende : Accueil Extrascolaire (AES)